

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Régie Lignes d'Azur (06)
RLA - Centre Opérationnel du
Tramway
2 boulevard Henri Sappia
06100 Nice

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Pouvoir adjudicateur**

Régie Ligne d'Azur (06)
Dylan MAHIEU
06100 Nice
Tel : +33 493165252. Fax : +33 493887214. E-mail : dylan.mahieu@lignesdazur.fr
Adresse internet :

Objet du marché

FOURNITURE, LIVRAISON ET POSE DE MATERIELS D'ELECTROMENAGERS PROFESSIONNELS ET SEMI-PROFESSIONNELS DE BUANDERIE ET PRESTATIONS DE MAINTENANCE POUR LES LAVERIES DE LA REGIE LIGNE D'AZUR.

Caractéristiques

Type de procédure : Procédure adaptée - Ouverte.

Le présent marché est un accord-cadre à bons de commandes (articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13, R.2162-14 du CCP) mono attributaire passé selon la procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et suivants du CCP. Le marché est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de la date de réception de la notification.

Il pourra faire l'objet d'une reconduction tacite d'une durée de 2 ans sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112-4 du CCP
En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance. Le marché est composé d'un lot unique et est conclu avec les montants suivants :

Montant minimum par période : 0

Montant maximum par période : 26 000€ HT

En cas d'atteinte du montant maximum annuel du marché en cours d'année et avant la date de reconduction, le renouvellement de la période suivante sera anticipé et formalisé par la conclusion d'un avenant.

Durée du marché

Le marché est conclu pour une période initiale de 2 ans à compter de la date de réception de la notification.

Il pourra faire l'objet d'une reconduction tacite d'une durée de 2 ans sans que la durée totale n'excède 4 ans.

Le titulaire ne dispose pas de la faculté de refuser la reconduction du marché conformément aux dispositions de l'article R 2112-4 du CCP
En cas de non reconduction, le titulaire sera informé au minimum 4 mois avant l'échéance.

Modalités d'attribution

CF : Règlement de la Consultation.

Critères de sélection

CF : Règlement de la Consultation.

Date limite

Date de clôture : Vendredi 12 juillet 2024 - 12:00

Autres informations

Financement : sur fonds propres

Mode de règlement : virement bancaire

Délai global de paiement : 30 jours

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêts de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour du calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points.

Le comptable assignataire est l'agent comptable de la régie Ligne d'Azur.

Forme des prix : révisables selon les modalités de l'accord-cadre

Date d'envoi du présent avis

21 juin 2024